



Inventaire du patrimoine bâti

Municipalité de Saint-André-de-Kamouraska



238, Rang 2 Est

Généralités

Date estimée	Date connue	Source de la date	Fonction actuelle	Statut juridique ou assujetti à un PIIA
1861 - 1880		Propriétaire	Résidentielle	Aucun

Éléments relatifs à l'architecture

Typologie	Nombre de niveaux	Notes diverses		
Maison traditionnelle québécoise	1.5	Bardeau non peint, vieilli au naturel		
Forme de toit	Revêtement de toit prédominant	Revêtement toit secondaire	Lucarne	Lucarne nombre
A deux versants retroussés	Tôle profilée	Aucun	Aucune	
Revêtement mural prédominant	Revêtement mural secondaire	Porte (type de)	Fenêtre	Type et sous-type
Bardeau de bois	Aucun	Bois, à panneaux et vitrage	Traditionnelle	A battants à six carreaux
		Bois, à panneaux (sans fenêtre)		
Présence d'un corps secondaire	Saillie - spécificité	Ornementation spécifique		
Non	Galerie	Chambranles	Planches cornières	
Fondations				
Béton coulé				

Éléments relatifs au terrain et à l'aménagement

Elément spécifique lié à l'aménagement du terrain	Bâtiment secondaire d'intérêt	Nombre de bâtiments secondaires
Aucun	Oui	2

Évaluation

Valeur d'authenticité	État physique	Valeur de contexte
Excellent	Excellent	Bonne
Valeur d'âge	Valeur d'usage	Valeur d'architecture
Bonne	Non	Excellent
Valeur historique	Valeur de rareté	
Non	Non	

Recommandations

Eléments traditionnels à conserver
Revêtement mural de bardeau de bois, ouvertures traditionnelles, portes en bois, composantes décoratives, galerie, équilibre de la fenestration
Eléments à rétablir
Aucun

Valeur patrimoniale: Exceptionnelle Supérieure Bonne Moyenne Faible

Notes historiques

Bibliographie (sources documentaires)

Inventaire du patrimoine bâti

Municipalité de Saint-André-de-Kamouraska



238, Rang 2 Est



photo 1 IMG_6786-K.jpg



photo 4 IMG_6793-K.jpg



photo 2 IMG_6789-K.jpg



photo 5 IMG_6781-K.jpg



photo 3 IMG_6798-K.jpg



photo 6 IMG_6782-K.jpg

Inventaire du patrimoine bâti

Municipalité de Saint-André-de-Kamouraska



238, Rang 2 Est



photo 7 IMG_6784-K.jpg



photo 10 IMG_6790-K.jpg



photo 8 IMG_6794-K.jpg



photo 11 IMG_6791-K.jpg



photo 9 IMG_6795-K.jpg